

## Les Etapes de Réalisation d'un Projet d'Essaimage à la STEG



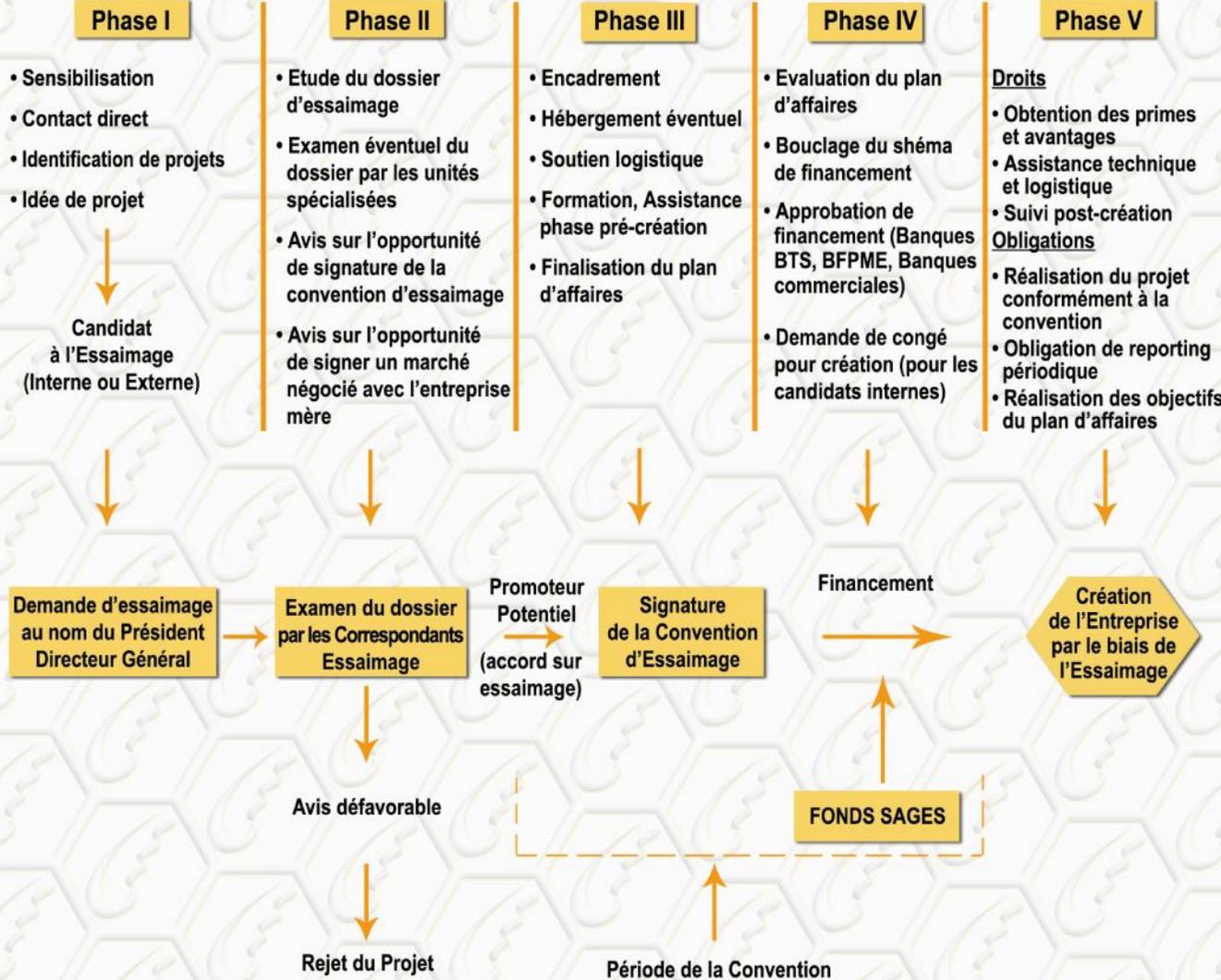
Société Tunisienne  
de l'Electricité et du Gaz

### PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ESSAIMAGE



### L'ESSAIMAGE à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz

Ensemble pour bâtir un avenir meilleur



## L'Essaimage à la STEG

C'est un outil de création d'entreprises, défini selon la loi n° 56-2005 en date du 18 juillet 2005 par ce qui suit :

«L'essaimage est tout encouragement ou assistance qu'une entreprise économique accorde à des promoteurs issus de son personnel ou venant de l'extérieur pour les inciter à créer des entreprises indépendantes ou à poursuivre des activités qu'elle exerçait elle-même auparavant»

### Rôle de l'Entreprise mère :

- Assistance à l'étude du projet
- Participation au capital de la société créée en cas de besoins
- Assistance logistique pré-crédation
- Aide à l'achèvement du schéma de financement
- Aide à bénéficier des avantages et incitations liés à la création du projet.
- Suivi post-crédation

Le promoteur : De l'intérieur de l'entreprise ou de l'extérieur.

Le projet : Ayant un lien avec l'activité de l'entreprise, avec une priorité donnée aux projets innovants et à haute valeur ajoutée.

## Buts

### Au niveau de l'Entreprise mère :

- Garantir un rendement meilleur, en se recentrant sur les activités principales
- Assurer une meilleure gestion des ressources humaines
- Garantir des fournisseurs spécialistes dotés d'une expertise professionnelle
- Participer à la promotion de l'emploi
- Encourager et promouvoir la culture de l'innovation & la diffusion de la culture entrepreneuriale.

### Au niveau du promoteur :

- Bénéficier de tous les avantages octroyés dans le cadre de l'essaimage
- Bénéficier de toutes les mesures d'assistance & d'accompagnement techniques financières et commerciales
- Passer du statut de salarié au statut de promoteur (l'amélioration matérielle)
- Bénéficier de la promotion sociale, en dehors de l'entreprise
- Garantir un client principal (l'entreprise mère en l'occurrence) dans l'attente de se doter de nouveaux clients

## Cadre législatif et légal

- La loi n°56, de l'année 2005 en date du 18 juillet 2005 relative à l'essaimage
- Le décret n° 2003-1617 du 16 juillet 2003 fixant les procédures et les modalités d'octroi d'un congé pour la création d'entreprises
- Le décret n° 95, de l'année 2006 qui préconise des avantages fiscaux pour l'entreprise adhérente au programme d'essaimage
- Le circulaire du premier ministre, en date du 20 avril 2006 concernant la participation des entreprises essaimées dans la réalisation des achats publics
- L'arrêté du ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des PME en date du 24 avril 2006 relatif à l'approbation de deux conventions types pour la création des projets par essaimage
- La charte de l'essaimage qui fixe le rôle des entreprises dans le cadre de l'essaimage et les engagements de l'État dans ce sens
- Les décrets 561-2008 & 562-2008 du 04 mars 2008 fixant les modalités et les conditions, de passation des contrats de fourniture des biens & services avec les entreprises essaimées
- le décret n° 2009-2861 du 5 octobre 2009, portant fixation des modalités et conditions de passation des marchés négociés de fournitures de biens et services avec les entreprises essaimées
- Le décret n° 2009-3018 du 19 octobre 2009, modifiant et complétant le décret n° 2002-3158 du 17 décembre 2002, portant réglementation des marchés publics

## Cadre Organisationnel

### Société d'Assistance de Gestion des Fonds d'Essaimage (SAGES)

Ayant pour rôle :

- Gérer les fonds d'essaimage et notamment le fonds spécifique de la STEG (FCPR STEG)
- Aider à finaliser les études technico-économiques relatives aux projets créés
- Participer au financement des projets créés.

### Correspondants Essaimage au sein de l'entreprise :

dont le rôle se résume à :

- Examiner et donner un avis et accord sur les projets à créer par le biais de l'essaimage
- Participer à l'élaboration des études spécifiques aux projets
- Participer à la sélection des promoteurs

### Projet de Développement de l'Essaimage : (structure permanente)

dont le rôle se résume à :

- Identifier les projets éligibles à l'essaimage
- Accompagner et assister les promoteurs aux différents stades de création de leurs projets
- Participer à promouvoir l'outil essaimage
- Coordonner avec les Correspondants Essaimage de l'entreprise et avec les structures d'appui à la création, concernant l'exécution du programme d'essaimage
- Profiter des relations de partenariat entre la STEG et les établissements concernés par la création d'entreprises, à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

## Modalités d'insertion dans le programme d'essaimage

### Les promoteurs de projets dans le cadre de l'essaimage bénéficieront :

- D'un congé pour création d'entreprise (pour les candidats internes)
- D'un accompagnement logistique, technique et financier en vue de parachever leurs plans d'affaires
- D'un renforcement du fonds propre à travers le FCPR - STEG
- De l'octroi des marchés négociés avec l'entreprise mère essaimante durant les quatre premières années qui suivent la création
- D'un accompagnement & suivi durant les premières années qui suivent la création
- De la possibilité de réintégration en cas d'échec.

### Pour bénéficier de ces avantages, le candidat à l'essaimage devrait :

- S'adresser à la structure d'essaimage de l'entreprise
- Signer une convention d'essaimage en cas d'accord
- Présenter & discuter le plan d'affaires relatif au projet avec la SAGES
- S'engager à être disponible à temps plein pour le projet
- Signer un pacte d'actionnaire avec la SAGES, œuvrer à la réussite du projet et s'engager à rétrocéder la participation du fonds.

## La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz en Chiffres (\*)

La STEG est une entreprise publique à caractère industriel et commercial. Elle a été créée par le décret n° 62-8 du 03 avril 1962. La mission principale de la société est la production, le transport et la distribution de l'électricité et du gaz. La STEG a aussi pour rôles, l'électrification du pays, le développement du réseau Gaz Naturel et la réalisation d'une infrastructure électrique et gazière et la production du Gaz de pétrole Liquéfié (G.P.L)

- Nombre d'agents actifs : 10349 agents avec taux d'encadrement de 24%.
- Nombre de clients électricité : 3.266.448 clients (basse tension).
- Nombre de clients Gaz : 592.447 clients (basse pression).
- Montant des investissements : 774 Millions de Dinars.
- Chiffre d'affaires : 2408 Millions de Dinars (hors Taxes).
- Parc de production électrique : 3526 MW.
- Taux d'électrification Global : 99.6%.
- Production en électricité : 11902 GWh.
- Longueur du réseau de transport électrique HT : 5953 Km.
- Longueur du réseau de distribution électrique : 149 112 Km.
- Longueur du réseau de Transport Gaz : 2226 Km.
- Longueur du réseau de Distribution Gaz : 11647 Km.

### Ce qui a été réalisé dans le domaine de l'essaimage : (\*\*)

- Signature de 49 conventions d'essaimage, dans divers domaines notamment les travaux gaz, maintenance électrique et mécanique et le génie industriel, avec un investissement global de 27 milliards et la création de 539 emplois permanents.
- Création de 26 projets dont 5 projets dans le cadre du décret relatif au congé pour création d'entreprise.



POUR TOUT CONTACT-S'ADRESSER A :

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ESSAIMAGE

6, Rue IBNOU NADIM • MONTPLAISIR - TUNIS -1073  
Tél. : 71 903 218 - Fax : 71 906 507  
E-mail : mbali@steg.com.tn  
INTRANET - <http://172.16.13.65/stegintra>

(\*) Statistiques 2011

(\*\*) Jusqu'au mois de Septembre 2012